

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
MARDI 16 OCTOBRE 2018
RPI ADOUR MARSAN

Représentants des municipalités :

Aurice : M. Cazaux Francis

Cauna : Mr Cardonne Daniel

Lamothe : M. Darrieutort José

Le Leuy : Mr Bibes Thierry

Représentants TAP :

Christophe Sourrouille (Aurice)

Loïc Lavie (Lamothe et Le Leuy)

Corinne Bats (Cauna)

Représentants des parents d'élèves :

Aurice : Despouys-Dutoya Livie, Candau Sandra

Cauna : Ribes Céline, Baché Magalie, Ducrocq Mathieu

Lamothe : Peyres Laurence, Candau Coralie

Le Leuy : Touati Anne, Lamaison Céline

Enseignants :

Mmes Dupau, Ducournau, Gamichon et Larrat

Mrs Crabos et Commenay

ATSEM : Valérie Limour et Marylin Juzan

Service civique (école d'Aurice): Marine Larroque

Excusés : M. Combes (IEN), M. Lafitte Gilbert (DDEN), Martin Adeline, Lamothe Carine, Stéphanie Carré, Elodie Dubos (AVS)

1. Fusion des conseils d'école

Avant de pouvoir prendre connaissance de l'ordre du jour du conseil d'école du RPI, nous devons comme la loi l'exige, procéder au vote de chaque conseil d'école des différents villages pour la fusion ou non des 4 conseils en un seul.

Aurice : Mmes Candau et Despouys-Dutoya, Mrs. Commenay et Crabos : *nombre de votes pour la fusion : 4*

Cauna : Mmes Ribes et Baché, Mmes Dupau et Ducournau : *nombre de votes pour la fusion : 4*

Lamothe : Mme Peyres et Mme Gamichon : *nombre de votes pour la fusion : 2*

Le Leuy : Mme Touati et Mme Larrat : *nombre de votes pour la fusion : 2*

Après délibération, nous avons décidé de regrouper les conseils d'école des 4 écoles du RPI en un seul conseil d'école pour la durée de l'année scolaire 2018-2019. Il est également décidé que les 3

conseils d'école seront présidés par Mme Larrat, directrice de l'école de Le Leuy.

2. Résultats des élections des Représentants des parents d'élèves au conseil d'école

	Inscrits	Votants	Blancs ou nuls	Participation	Elus
AURICE	97	67	6	69,07 %	(T)Carine Lamothe (S)Sandra Candau (T)Livie Despouys-Dutoya (S)Adeline Martin
CAUNA	81	67	10	82,72 %	(T)Stéphanie Carré (S)Céline Ribes (T)Magalie Baché (S)Mathieu Ducrocq
LAMOTHE	53	44	6	83,02 %	(T) Laurence Peyres (S)Coralie Candau
LE LEUY	46	38	2	82,00%	(T) Anne Touati (S)Céline Lamaison

Le taux de participation est exemplaire.

A noter une fois encore que la grande majorité des votes s'est faite par correspondance.

Nous remercions vivement les parents qui ont tenu le bureau pendant 4 heures **pour le déplacement d'aucun parent.**

Ne pourrait-on pas effectuer le vote uniquement par correspondance avec une heure d'ouverture des bureaux de 16h30 à 17h30? En effet la majorité des parents travaille et il est difficile de trouver des personnes disponibles pour tenir le bureau tout l'après-midi.

3. Effectifs 2018 et prévisions 2019

Effectifs inchangés depuis la rentrée.

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
0	23	16	17	20	21	17	17	18	149

Et 2 nouveaux élèves arrivent le 5 Novembre : 1 PS qui ira à Lamothe et 1 GS qui ira à Cauna.
2 TPS rentreront en janvier.

Effectifs : 56 en maternelle (58 le 5/11 et 60 en janvier) et 93 en élémentaire

Les choix des répartitions ont été faits de manière pédagogique en concertation en juin dernier par l'équipe pédagogique.

Répartitions :

TPS PS MS GS Coralie Dupau Cauna	2 TPS + 14PS +6 MS + 5GS= 27
PS MS GS Virginie Gamichon Lamothe	9PS+ 10 MS +8 GS = 27
GS CP Isabelle Larrat Le Leuy	4GS + 20 CP = 24
CE1 Jennifer Ducournau Cauna	21 CE1 = 21
CE2 CM1 Stéphane Crabos Aurice	17 CE2 + 10 CM1 = 27
CM1 CM2 David Commenay Aurice	7CM1 + 18 CM2 = 25

Les classes oscillent entre 21 et 27 élèves.

	AURICE	CAUNA	LAMOTHE	LE LEUY	TOTAL	AINES
CLASSE 1 Mme Dupau	1tps + 6ps + 2ms + 1gs 10	5ps + 1ms + 2gs 8	1ps + 3ms + 1gs 5	1tps + 2ps + +1gs 4	2tps +14 ps + 6ms +5gs 27	10
CLASSE 2 Mme Gamichon	3ps + 2ms + 1gs 6	2ps + 5ms + 3gs 10	1ps + 2ms + 3gs 6	3ps + 1ms + 1gs 5	9ps + 10 ms + 8gs 27	13
CLASSE 3 Mme Larrat	8cp 8	3gs + 5cp 8	1gs + 4cp 5	3cp 3	4gs + 20cp 24	16
CLASSE 4 Mme Ducournau	8ce1 8	7ce1 7	6ce1 6	0ce1 0	21 ce1 + 21	15
CLASSE 5 M. Crabos	5ce2 + 5cm1 10	5ce2 + 2cm1 7	5ce2 + 1cm1 6	2ce2 + 2cm1 4	17 ce2 + 10 cm1 27	25
CLASSE 6 M. Commenay	0cm1 + 5cm2 5	2cm1 + 4cm2 6	4cm1 + 6cm2 10	1cm1 + 3cm2 4	7cm1 + 18cm2 25	24
TOTAL	47 (16mat. + 31 élém.)	46 (21mat. + 25 élém.)	38 (12mat. + 26 élém.)	20 (9mat. + 11 élém.)	151	103 familles

Prévisions rentrée 2019

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
10	24	16	18	20	21	17	17	141

Nés en 2016 pour rentrée 2019 : 10 (2 Aurice, 5 Cauna, 2 Lamothe, 1 Le Leuy)

Nés en 2017 pour rentrée 2020 pour l'instant : 9 (3 Aurice, 3ou 4 Cauna, 2 Lamothe, 0 Le Leuy)

A noter la baisse des rentrées en maternelle pour les rentrées 2019 et 2020.

Paroles aux maires :

Mr Cazaux précise que de nouvelles constructions ont lieu sur les lotissements des communes et que des arrivées d'enfants auront lieu courant 2019. Les maires nous tiendront au courant dès qu'ils auront des infos.

4. Bilans financiers des coopératives scolaires

Chaque mandataire doit faire signer son bilan par un collègue ou une personne de l'école et un parent d'élève; ce qui a été fait par toutes les écoles dans le courant du mois de septembre. Les bilans ont été envoyés à l'OCCE avant le 30 septembre.

Cauna : charges 5636,83 €/ recettes 5850,94 € résultat : 214,11€

La coopérative repart avec 2075,15 €.

Aurice : charges 5178,98€ / recettes 7422,98 € Résultat : 2244€

La coopérative repart avec 2930,90 €.

Lamothe : charges 904,62 €/ recettes 1232,50 € Résultat : 327,88€

La coopérative repart avec 966,56 €.

Le Leuy : charges 6718,95 €/ recettes 6559,19 € Résultat : -159,76€

La coopérative repart avec 504,53 €.

Action à venir dans le RPI au bénéfice des coopératives : une marche des écoliers

Elle aura lieu un mercredi matin sur Aurice. Normalement en novembre si on arrive à tout mettre en place et selon la météo.

Le principe : au préalable chaque enfant aura une feuille d'engagement sur laquelle il aura noté des parrains (parents, grands parents, voisins, amis...) qui lui promettent de lui verser un montant par tour qu'il aura effectué le jour de la marche.

Suite à la marche, l'enseignant redonne la fiche d'engagement à l'élève avec le montant des promesses à récupérer auprès de ces parrains.

Tout cet argent récolté sera reversé de manière équitable à chaque coopérative.

Les maîtres d'Aurice nous ont trouvé une boucle d'1km.

Le jour choisi, il n'y aura pas de transport scolaire. Il faudra que tous les élèves soient amenés par les parents à l'école d'Aurice.

Les classes de Mr Crabos et Mr Commenay commenceront la marche depuis l'école, se rendront à l'endroit de la boucle à réaliser plusieurs fois selon les capacités de chacun puis reviendront à l'école.

Tous les autres élèves seront transportés en bus jusqu'au début de la boucle, ils feront la boucle autant de fois voulu. Et ils reviendront en bus à l'école d'Aurice.

Chaque tour est comptabilisé sur une carte de marcheur avec un tampon. Pour les classes de Mr Commenay et Crabos, l'aller et le retour à pied sera comptabilisé par 4 tampons supplémentaires.

Plusieurs choses à demander au SIVU pour nous aider dans ce projet :

- est-ce que le personnel de garderie matin et midi pourra faire son service à Aurice?
- mettre un balisage de la boucle avec de la rubalise
- installer un chapiteau ou tente au départ de la boucle avec 2 ou 3 tables

Pour que cette marche se fasse dans de bonnes conditions, nous aurons également besoin de parents pour l'encadrement de la marche, et aussi pour encourager nos petits et grands marcheurs.

Paroles aux parents et aux mairies :

Les parents nous aideront à l'encadrement.

Les maires sont d'accord pour que tout le personnel de garderie fasse les services du matin et du midi sur l'école d'Aurice.

Mr Cazaux est d'accord pour aider au balisage de la boucle. Pour ce qui est du chapiteau, il n'y en a pas dans les communes, mais ils vont voir s'il est possible d'en trouver un.

5.Enseignement de l'anglais

L'enseignement de l'anglais est assuré par les enseignants dans les classes de CP, CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2.

A partir de janvier au CP.

2 fois 40 min en CE1

2 fois 45 min en CE2/CM1 et en CM1/CM2. Echange de service entre les maîtres d'Aurice.

6. Organisation des TAP et APC

TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Parole à Christophe Sourrouille

Sur Aurice et Cauna, un large choix d'activités proposées comme cinéma, calligraphie, yoga, éveil hispanophone, écocitoyenneté, éducation canine, animation sport, quilles, lire et faire lire, premiers secours, ... Une nouvelle activité pour les CM, club photo, pourrait se rajouter sur une période.

Mr Sourrouille ajoute qu'il manque des fiches d'inscription dans les porte-vues des élèves d'Aurice. Il demande également aux enseignants d'y noter les absents quotidiennement pour une question pratique auprès des animateurs.

Les enseignants feront cela.

Parole à Loïc Lavie

A Lamothe, pendant le temps de sieste assuré par l'Atsem, il y a une activité arts plastiques pour les autres élèves.

A Le Leuy, activité hip-hop et culture orientale. Il répond à la question posée par un parent (voir fin du compte rendu) Ce sont les mêmes intervenants qu'avaient eu ces élèves à Lamothe l'an passé. Ce choix a été fait pour une question pratique car ces 2 intervenants proposent différentes activités, c'est pour cela qu'ils sont sur cette école la totalité de la semaine.

Après les vacances de février, il y aura changement des intervenants et des activités sur les deux communes.

Mr Lavie rappelle qu'il y a encore quelques familles qui n'ont toujours pas inscrits leurs enfants. Ces derniers ne seront plus acceptés si la situation n'est pas régularisée au 5 novembre.

Il propose également un projet d'un poulailler à l'école qu'il voudrait mettre en place sur certaines communes qui seraient d'accord.

Mr le Maire de Le Leuy demande s'il serait possible de décorer les containers poubelles. M.Lavie s'est renseigné et le Sietom de Chalosse dit qu'il est impossible de les peindre car ils sont traités anti-tag.

APC (Activités pédagogiques complémentaires) sont mises en place par les enseignants.

Elles peuvent prendre la forme d'une aide ponctuelle aux enfants en difficultés ou d'un projet. C'est l'enseignant qui décide ce qu'il souhaite faire.

En temps que MAT, les maîtres d'Aurice bénéficient de 18h de décharge sur le temps des APC. Il reste donc 18h pour M Crabos et 12h pour M Commenay d'APC.

30h pour la directrice de Lamothe

25h pour les directrices de Cauna et Le Leuy.

36h pour Mme Dupau.

maternelle Cauna : 16h-16h45 lundi et mardi

maternelle Lamothe : 13h15-13h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi

GS/CP : mardi et jeudi de 15h45 à 16h30

CE1: sur le temps de détente, deux fois par semaine

CE2-CM1 : lundi et mardi P1-3 de 15h30 à 16h15

CM1-CM2 : lundi et mardi P2 de 15h30 à 16h15

7. DUER et PPMS

Le DUER (document unique d'évaluation des risques) a pour but d'améliorer les conditions d'hygiène et de

sécurité dans les établissements scolaires et de formaliser l'ensemble des risques susceptibles d'exister afin de les faire disparaître ou d'en diminuer l'importance.

Ce document est rempli en ligne. Chaque directeur doit mettre ce document à jour à chaque nouveau risque qui apparaît. Il veillera également à prévenir la municipalité.

Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) et le PPMS(plan particulier Attentat intrusion) ont pour objectif de mettre en place une organisation interne à l'établissement permettant d'assurer la sécurité des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours. Ils doivent être mis à jour chaque année dans chaque école et envoyés à un service spécial de l'inspection.

2 exercices doivent être faits dans l'année et les compte-rendus sont à envoyer au même service.

2 exercices d'évacuation incendie doivent également être organisés dans l'année, archivés dans le registre de sécurité et envoyé au même service et à la mairie. (1 dans le premier mois de la rentrée et 1 autre dans l'année).

8. AVS et service civique

Mme Elodie Dubos est reconduite en tant qu'AVS auprès de Cassy Erizabal en GS à Lamothe pour un contrat semaine de 20h.

Service civique :

Les écoles de Lamothe, d'Aurice et de Le Leuy ont demandé un emploi de service civique.

L'école d'Aurice a eu une postulante, et c'est Marine Larroque qui a commencé depuis le 24 septembre et son contrat dure jusqu'au 5 juillet.

Intervention de Corinne Bats

Elle précise qu'une personne fait un service civique sur la commune de Meilhan dans le cadre du centre de loisirs. Cette jeune fille serait davantage intéressée pour intervenir dans une classe. A voir s'il est possible qu'elle démissionne de son poste actuel pour postuler sur l'école de Le Leuy.

9. Classes de découverte et financement

Nous tenons à remercier le SIVU et les APE pour leur aide financière dans tous nos projets que ce soit les sorties ponctuelles et sorties pédagogiques avec nuitées.

CP :projet d'échanges de courriers avec une autre classe de CP de St Pierre du mont. Il y aura une rencontre sur une journée à la ferme pédagogique de Donzacq en juin.

Maternelles de Cauna et Lamothe : sortie commune sur une journée, destination non choisie pour l'instant.

CE1: projet de sortie pédagogique 4 jours /3nuits à Laruns sur le thème de la faune, flore et pastoralisme.
Reste à finaliser le transport.

CE2-CM1-CM2 : à définir en fonction de la politique de financement des APE.

10. Demande de matériel, mobilier

- un VPI : pour la classe de maternelle de Mme Dupau à Cauna
- 3 tables individuelles réglables pour la classe de CP
- facture de bois pour un meuble de rangement
- tableau du VPI gondolé dans la classe de Mr Commenay à changer

11. Subvention SIVU

Pour les fournitures de classe : 54€ par enfant

Pour les sorties avec nuitées : 40€ par enfant

Les enseignants demandent s'il serait possible de prévoir une aide financière graduelle pour les sorties en fonction de leur durée.

Mr Cazaux répond qu'il doit réunir prochainement les membres du SIVU et qu'ils aborderont le sujet.

12. Fête des écoles

Il a été décidé par les APE que le spectacle serait présenté à Aurice dans le hall des sports et que le repas aurait lieu à Aurice dans la salle des fêtes.

La date proposée : vendredi 14/06 ou samedi 15/06 ne convient pas à tous les enseignants. Serait-il possible d'envisager une autre date?

Les parents des APE

Il est difficile de trouver une autre date en fonction des disponibilités des salles, et des autres manifestations aux alentours. Mais ils vont y réfléchir.

13. Dates des prochains conseils d'école

Le second conseil d'école aura lieu le 26 mars 2019.

Le troisième conseil d'école aura lieu le 25 juin 2019.

14. Questions des parents.

1. pourquoi le problème du bruit et du manque de respect vis à vis du personnel de cantine à Aurice n'est pas complètement réglé depuis quelques années?

Entendre ton enfant qui te dit que lorsque le maire arrive il n'y a plus de bruit et dès qu'il s'en va le bordel reviens !

Sans compter les injures et la gestuelle qui va avec .

Comment expliquer le respect aux siens s'ils voient que certains ont tous les droits et ne sont pas punis ??

Réponse de Mr Sourrouille

Les personnes de service de cantine constatent effectivement un grand décalage entre les comportements dans les temps de classe et les comportements dans les temps des TAP/cantine/bus.

Des comportements inacceptables à caractère sexuel, mais également un manque de respect de l'adulte et des élèves. 9 élèves ont été signalés et il est décidé de ne plus rien laisser passer, il y a une démarche à suivre et à tenir : avertissement et information aux enseignants, convocation avec les parents à la mairie, puis exclusion s'il n'y a pas d'amélioration.

Mr Commenay et Mr Crabos précisent qu'ils apporteront leur soutien et leur aide au recadrement de ces élèves.

Des conseils de vie scolaire vont être mis en place chaque mercredi matin et Mr Sourrouille se propose d'y assister en tant que représentant de la mairie.

2. Pourrait on avoir des explications sur le choix des TAP de l'école de Le leuy ? Ils ont les mêmes intervenants du lundi au vendredi pendant les 3 périodes .

Voir la réponse plus haut au point 6.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.